

DELIBERATION du BUREAU de la Communauté N° 2024 – B - 019

Séance du 15 mai 2024

CONVENTIONNEMENT AVEC FRANCE ACTIVE NOUVELLE AQUITAINE POUR LE DISPOSITIF LA FABRIQUE A INITIATIVES

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mai à 17h30 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 3 mai 2024.

ETAIENT PRESENTS: Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

ETAIENT EXCUSES: Didier TERNAT

ABSENTS: Céline COLLET-DUFAYS

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

Depuis 2020, la Fabrique à Initiatives, portée par France Active Limousin, et installée à la Quincaillerie Numérique à Guéret, initie des projets de développement local sur le territoire creusois parmi lesquelles EC3 (Economie Circulaire de la Construction en Creuse) ou encore la Plateforme des Bâtisseurs Creusois.

En 2024, la Fabrique à Initiative développe au moins 2 projets sur le territoire de Creuse Grand Sud:

- un projet avec la Fondation Terre et Fils sur la Patrimonialisation avec comme territoire d'expérimentation Felletin,
- un projet avec la Chambre des Métiers sur le logement des apprentis,

Et pour l'avenir elle positionne une chargée de mission à Felletin.

Considérant l'intérêt certain de cette adhésion pour la collectivité, il apparaît opportun pour la Communauté de communes d'adhérer à cette association au titre de l'année 2024.

Le montant de la cotisation 2024 s'élève à 1 000,00 €